

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant le carrefour communautaire beausoleil inc.	Numéro de permis 1158016	Date d'inspection Le 23 septembre 2025	
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure, sauf si :a) la boisson chaude est contenue dans un récipient étanche	43(a)	23 sept. 2025	23 sept. 2025
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue -Ratio est respecté dans tous les groupes d'âge durant la visite -Le rapport des activités quotidiennes pour les enfants de moins de 24 mois (information concernant l'alimentation, l'humeur, l'usage de toilette ou changement de couche) est rempli sur le programme information « Lillio » l'information est facile d'accès et les parents peuvent le consulter à partir de la plateforme. -Les dossiers des enfants ont tous des consentements signés et datés par un parent/tuteur -L'administrateur/trice ainsi que le personnel éducatif détiennent un certificat de premiers soins à jour et valide. -Les nouveaux membres du personnel sont inscrits à leur formation d'introduction à la petite enfance, la formation débutera au mois d'octobre 2025. -Plus de 50% des employées ont leur certification en Éducation en petite enfance -Les médicaments (acétaminophène) sont rangés sous clé dans trois locaux situés dans chacun des corridors de la garderie. Les médicaments sont majoritairement de l'acétaminophène, chaque bouteille est rangée dans un contenant qui est barré par un cadenas et maintenu hors de portée des enfants -Le médicament administré en cas de choc anaphylactique (EPIPEN) est rangé dans un endroit facile d'accès pour le personnel et hors de portée des enfants. L'endroit où se retrouve l'EPIPEN est identifié pour le personnel suppléant. -Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets. -Un espace désigné au changement de couche se retrouve dans les deux locaux pour nourrissons ainsi que dans chacune des salles de bain se retrouvant dans les salles de classe. Un espace individuel est prévu pour que les effets prévus au changement de couche. La table à langer est équipée d'une bretelle de sécurité et est recouverte d'une pellicule non absorbante. -Le changement de couche se fait à moins d'un mètre d'un lavabo et est séparé de l'endroit où la nourriture est

Commentaires généraux

préparée.

-Les enfants sont sous supervision constante durant le changement de couche

-Les procédures de changement de couche fut révisée avec deux employées des nourrissons, l'emphase fut mise sur l'importance de laver ses mains et celle de l'enfant après chaque changement de couche.

-Un breuvage chaud fut retrouvé dans un local pour nourrissons, le breuvage était rangé dans une armoire donc, hors de portée des enfants, mais le breuvage ne se retrouvait pas dans une tasse hermétique. Le règlement fut révisé auprès du personnel éducatif, différentes stratégies furent discutées pour éviter que cet incident se reproduise.

-Il fut recommandé à la directrice d'identifier un lieu de rassemblement étant un abri chauffé, advenant le fait qu'un véritable feu serait déclaré dans les saisons froides. Un endroit fut identifié et celui-ci sera ajouté dans le guide pour parent.

Observations : À mon arrivée à la garderie il y a une pratique de feu général pour tout le centre du Carrefour Beausoleil, les enfants sortent de l'établissement en marchant calmement en rang. Ils se sont tous rendus à lieu de rassemblement. Une fois la pratique terminée, certains groupes sont demeurés à l'extérieur tandis qu'une autre partie des groupes sont entrés manger leur collation. Durant la visite, tous les enfants ont mangé leurs collations, ils sont allés jouer dehors, ils ont mangé leurs dîners et les tous petits ont passé à la sieste.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 septembre 2025

Date

original signé par

Alda Poirier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 septembre 2025

Date